LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR SOCIAL — NIVEAU 2

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Cette formation permet aux professionnels du secteur social et médico-social de sécuriser juridiquement leurs écrits professionnels, d'associer les personnes accompagnées à leur rédaction dans le respect de la loi du 2 janvier 2002, et d'utiliser l'intelligence artificielle de façon responsable et éthique dans leur pratique rédactionnelle.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
14h — 2 jours	**Présentiel chez le client**	**4 à 12 stagiaires**	**Dès 750 € Net de TVA par jour (Art. 261.4.4 a du CGI).**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

✓ Maîtriser les obligations liées au secret professionnel, au secret partagé et à la confidentialité

✓ Identifier et protéger les données personnelles et sensibles selon les exigences du RGPD

✓ Reconnaître et prévenir les erreurs d'écriture présentant des risques juridiques, déontologiques ou éthiques

✓ Réagir de manière conforme en cas de violation de données ou de situation délicate d'écrit

✓ Adopter des pratiques professionnelles sécurisées et respectueuses du cadre légal

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu	Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.
Délai d'accès	Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.
Modalités d'inscription	Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com). L'inscription à ce module sera effective après réception des éléments suivants : • Convention de formation dument signée L'étude des situations de handicap déclarées
Public visé	Professionnels des structures du travail social. Tarif sur mesure ou hors secteur social de la grande précarité : nous consulter.
Prérequis	Aucun.

CONTENU DE LA FORMATION

① **Journée 1 — Déontologie, secrets professionnels et qualité de l'écrit professionnel**

— Identification des risques réels dans les écrits
— Secret professionnel, secret partagé, obligation de discrétion
— Atelier « Les zones grises de l'écrit professionnel »

② **Journée 2 — RGPD, données sensibles et conformité**

— Fondamentaux RGPD : minimisation, finalité, conservation, droits des personnes
— Traitement des données sensibles, notamment LGBTQI+
— Violations de données personnelles : obligations, réflexes et procédures

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

✓ Maîtriser les réflexes juridiques, éthiques et rédactionnels

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) — Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro
✓ Quiz de fin de formation
✓ Auto-évaluation en aval de la formation
✓ Enquête de satisfaction à chaud
✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

89,2 %	**0 %**	**100 %**
Taux de satisfaction stagiaires	Taux d'abandon / interruption	Taux de recommandation client

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques courts, ateliers en sous-groupes ou en binômes, mises en situation à partir de cas concrets ou fictifs, et jeux pédagogiques

Visionnage de vidéos et échanges et en grand groupe
Un espace participant en ligne *Visio Formation* est mis à disposition des participants pour une exploration en séance et pour consulter les documents en amont de la formation (livret d'accueil, support participant, livret handicap, règlement intérieur, évaluation des besoins et des attentes et autres ressources). Une fiche de signature concernant la lecture, l'acceptation et l'adhésion au règlement intérieur est proposée aux stagiaires qui la signeront individuellement le premier jour du stage.

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap doivent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande ou huit jours avant la formation. Dans ce cas, la référente handicap Catherine Bernatet, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou avec la personne concernée.

Exemples d'adaptation : Proposer des supports accessibles (Police sans empattement Arial ou Verdana), transmettre les documents au format numérique en amont, fournir des fiches récapitulatives.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026